

CAC 2018-00170

Nanterre, le 27 mars 2018

**Le Président de l'Université  
Paris Nanterre**

**À  
Mesdames et Messieurs les représentants des  
usagers titulaires du Conseil académique**

■ Appel à candidature pour l'élection du (de la) Vice-Président(e) étudiant(e) - CAC du 03 avril 2018 - Début de mandat : 03 avril 2018

Il est procédé à un appel à candidature pour le mandat de Vice-Président(e) étudiant(e) du Conseil académique.

• **NOMINATION DU (DE LA) VICE-PRESIDENT(E) ETUDIANT(E) DU CONSEIL ACADEMIQUE :**

Le (la) Vice-Président(e) étudiant(e) du Conseil académique est élu(e) par le Conseil académique en formation plénière parmi les représentants des usagers titulaires du Conseil académique à la majorité absolue des membres présents ou représentés du collège des usagers au premier tour et à la majorité des suffrages exprimés au tour suivant. En cas d'égalité des suffrages à l'issue du second tour, la désignation a lieu par tirage au sort. Son mandat expire à l'échéance des mandats des représentants des usagers élus au Conseil académique.

• **ATTRIBUTIONS DU (DE LA) VICE-PRESIDENT(E) ETUDIANT(E) DU CONSEIL ACADEMIQUE :**

Le (la) Vice-président(e) étudiant(e) du Conseil académique est chargé(e) d'animer les questions de vie étudiante en lien avec le centre régional des œuvres universitaires et scolaires. Il (elle) contribue au sein de l'université à la réflexion relative aux questions de vie étudiante concernant les perspectives liées aux conditions de vie et d'études, à la santé, aux pratiques sportives, à l'action culturelle des étudiants. Il (elle) rend compte au moins annuellement au Conseil académique.

Le (la) Vice-président(e) étudiant(e) peut être invité(e) à l'ensemble des commissions statutaires.

**Les candidatures devront être déposées au plus tard lors de la séance du Conseil académique**

**le Mardi 03 avril 2018**

**Soit remises en main propre (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h)**

**Soit transmises par courrier (le cachet de la poste faisant foi)**

**à l'adresse suivante, envoi doublé d'un mail ([election@liste.parisnanterre.fr](mailto:election@liste.parisnanterre.fr)) à :**

**Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles (Bâtiment Pierre Grappin (B) - Bureau B706 – 7ème étage)**

**200, avenue de République - 92001 NANTERRE CEDEX**

Le dépôt des candidatures est obligatoire. Aucune candidature ne pourra être déposée postérieurement à cette date. Les candidatures devront obligatoirement être établies sur des formulaires fournis par l'administration.

**Contact : [election@liste.parisnanterre.fr](mailto:election@liste.parisnanterre.fr)**



Le Président,  
Jean-François BALAUDE

**PIÈCE JOINTE** : formulaire de candidature individuelle